



Générac

Janvier 2026

Votre journal communal

2025 s'est achevée dans la peine avec la disparition de notre troisième adjoint et ami, Christian Pénazzi. Il est décédé brutalement ce 18 septembre dernier, nous laissant tous désemparés. La commune se voit privée de son meilleur serviteur de plus de trente ans. Ses collègues, bien conscients de cette perte incommensurable, cherchent encore son regard, son savoir et sa bienveillance.

L'ensemble des élus et du personnel municipal se joint à moi pour adresser nos pensées compatissantes à son épouse et sa fille.

Nous lui rendons hommage à la fin de ce journal. Bien-sûr, notre témoignage représente bien peu au regard de ce que nous lui devons tous, mais nous y avons mis tout notre cœur.

Le code électoral réglemente la vie municipale en période pré-électorale. Il nous autorise toutefois à organiser des évènements s'ils ont un caractère récurrent. C'est le cas de la présentation des vœux et du désormais traditionnel partage de la galette. Nous aurons donc plaisir à nous retrouver le dimanche 25 janvier prochain à 15 heures, à la salle René Mariochaud.

Cette année, une célébration supplémentaire s'offre à nous : votre journal municipal vient d'avoir 30 ans.

Nous leverons donc nos verres (ou nos tasses selon vos préférences) à la nouvelle année, à la prospérité de notre communauté et souhaiterons longue vie au journal municipal.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2026. Que la bienveillance, le respect et la tolérance en soient le fil conducteur.



Philippe DUBAU

Que vous le lisiez avec attention, que vous le parcouriez du coin de l'œil ou que vous y piochiez simplement les informations qui vous intéressent, vous êtes l'un de nos lecteurs. Et c'est précieux.

L'exemplaire que vous tenez aujourd'hui entre vos mains est le dernier de cette mandature.

L'équipe communication l'a préparé avec la même énergie et le même engagement que les précédents : parfois fière, parfois un peu grincheuse selon les sujets, mais toujours heureuse de ce rendez-vous bisannuel partagé avec vous.

Merci pour votre fidélité, votre curiosité et pour les retours que vous nous avez adressés au fil du temps. Ils donnent tout son sens à ce journal.

J'étais un beau bébé baptisé GENERIS, en rapport avec le nom de la commune. Certaines sources prétendent que Générac vient du latin GENERIS quand d'autres penchent plutôt sur des origines gallo-romaines, du fait de sa terminaison en « ac ».

Je viens d'avoir 30 ans, je suis en pleine fleur de l'âge. Si vous et la prochaine équipe municipale le souhaitez, j'ai encore de belles années devant moi (et à vos côtés).

Comme je vis avec mon temps, je suis connecté. Aussi, il est aisément de me contacter par mail :
generac33.petitjournal@gmail.com



Il est cependant un défaut que je dois vous avouer : dès que j'ai connaissance d'une information, je la répands dans toute la commune. 😊

Que voulez-vous, nul n'est parfait. Vous saurez bien me pardonner et lever votre verre à ma longévité, à l'occasion des vœux.

L'ensemble des articles de cette publication respecte les dispositions de l'article L. 48-1 du code électoral. Le principe d'antériorité nous permet de poursuivre la communication dès lors qu'elle conserve un caractère habituel, traditionnel et qu'elle justifie de l'existence de précédents.

Municipales 2026 : le mode de scrutin change

Au mois de mars 2026, vous allez élire vos nouveaux conseillers municipaux.



FINI LE PANACHAGE,

PASSAGE AU SCRUTIN DE LISTE,

À Générac aussi.

Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants. 70% des communes françaises sont concernées, dont Générac.

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires, c'est-à-dire respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.



Il n'est plus possible d'ajouter / supprimer des noms ni de modifier l'ordre de présentation lors du vote.

Votre bulletin serait alors comptabilisé comme nul.

À savoir :

- ➲ Le maire pressenti ne doit pas obligatoirement figurer en tête de la liste,
- ➲ Les listes doivent être complètes (minimum 13 candidats, maximum 17 candidats pour notre commune),
- ➲ Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour.



- 🗳️ Élection des adjoints au scrutin de liste paritaire (alternance stricte Homme/Femme ou Femme/Homme) à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée). L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint. Le premier adjoint peut donc être du même sexe que le maire.
- 🗳️ L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **4 février 2026** en ligne (sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) et jusqu'au **6 février 2026** en Mairie.



Les horaires d'ouverture au public de la mairie changent

Jusqu'au 31 mars, *la mairie vous accueille* :

- 📅 Mardi matin de 8h15 à 12h30
- 📅 Jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

En dehors de ces plages horaires, **pour les urgences**, vous pouvez appeler le 05 57 64 74 28 ou envoyer un mail à generac-mairie@wanadoo.fr.



Ça ne fait que 80 ans

Au terme de longs combats au cours desquels beaucoup ont été arrêtées et sont passées par des commissariats, les femmes obtenaient le droit de vote en 1944 et en usait pour la première fois en 1945, à l'occasion d'élections municipales.

Et nous Mesdames, que ferons-nous aux prochaines élections ?

Ferons-nous honneur à celles qui se sont battues pour que notre voix compte ?

Marquerons-nous notre penchant vers toujours plus d'égalité ?

Insulterons-nous la mémoire de nos mères et grand-mères en restant chez nous ?



Agenda

Les vœux et la galette

Nous échangerons nos vœux de bonne année 2026 *le dimanche 25 janvier* à 15 heures à la salle des fêtes autour de la galette.

Les élections municipales

Elles se dérouleront les *15 et 22 mars* 2026 dans la salle du conseil.

À noter

Pour les manifestations programmées après les élections, c'est la nouvelle équipe municipale qui, si elle les maintient, reviendra vers vous pour vous donner plus de détails.

La fête de Générac

Rendez-vous les *27 et 28 juin* pour un week-end festif.

Le repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu *au mois de mars*. Vous avez 60 ans ou plus, vous recevrez une invitation en début d'année.

OUPS ! une coquille s'est glissée dans le journal de l'été dernier

Dans notre précédent numéro, nous évoquions le sujet des dépôts sauvages d'ordures et vous précisions que les montants des amendes appliquées aux déposants seraient adoptés par « délibération du conseil municipal ». Or, l'application des amendes n'est pas une compétence du conseil municipal, mais du maire. Ce n'est donc pas à une délibération que la mairie aura recours mais à un arrêté du maire. Sur le fond ça ne change rien : Les auteurs de dépôts sauvages s'exposent :



- ▶ À une amende pouvant atteindre **15 000€**,
- ▶ À une astreinte financière, par jour de retard dans l'enlèvement,
- ▶ À la facturation des frais d'évacuation,
- ▶ À l'application d'une sanction pénale par le Tribunal Judiciaire.

Les montants sont, quant à eux, recouvrés par le trésor public.



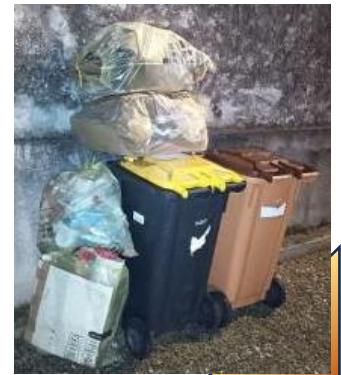
Le SMICVAL, la suite

Vous savez que le SMICVAL, favorable aux points d'apport, et le collectif qui s'y oppose, ont signé un protocole d'accord.

Cette convention prévoyait, entre autres, l'expérimentation (du 15 octobre au 15 décembre) d'une nouvelle périodicité dans la collecte des bacs (tous les 15 jours pour les marron et toutes les trois semaines pour les jaunes).

Pendant cette période, le taux de remplissage des bacs a été relevé (photos à l'appui). Transmis aux représentants du collectif, ces données chiffrées ont été la base de discussions avec le SMICVAL.

Dans le cadre de ce même accord, la pose d'une borne destinée aux restes alimentaires sur la commune est à l'étude. La nouvelle équipe municipale décidera de la façon dont elle communiquera à ce sujet.



Dans l'état actuel des discussions, il semblerait que la collecte soit maintenue à la même périodicité. Nous avons pleinement conscience qu'elle est bien loin d'être idéale, notons toutefois que nous avons préservé l'essentiel, à savoir le ramassage en porte à porte.

Le SMICVAL propose la
contenance suivante pour
vos bacs.



1 à 2 personnes	120 litres
3 à 5 personnes	240 litres
À partir de 6 personnes	360 litres

Si vous estimatez que votre container est sous-dimensionné, n'hésitez pas à prendre contact avec le SMICVAL au 05 57 84 74 00

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Votre habitation a subi des dégradations à la suite de la sécheresse de l'été 2025, nous vous invitons à envoyer un mail à la mairie avec une description et des photos (generac-mairie@wanadoo.fr).

Selon le nombre de signalements reçus, un dossier pourra être soumis aux services de l'état par la nouvelle équipe municipale si elle le souhaite.



Accident Forgette

Depuis notre dernière publication, sans surprise, nous déplorons deux nouveaux accidents au carrefour de Forgette. Le dernier, malgré la violence du choc et l'état des voitures, n'a fait que des blessés légers.



Imaginez la violence du choc pour les automobilistes

NOTRE BELLE FORÊT



Vous surprendrez peut-être un oiseau qui ne manquera pas de vous signifier que vous le dérangez. Il est même possible que vous croisiez le regard inquiet d'un chevreuil.

À l'automne la forêt vous livrera le plus somptueux des nuanciers du vert au brun en passant par l'or et si vous avez l'œil : une poêlée de cèpes.

Presque un tiers de notre commune est constitué d'espaces boisés (32 %).

Environ 300 hectares nous sont offerts pour nos balades, observer le passage des saisons, contempler le jeu de la lumière au travers des branches.



Lire la suite en page 14



Le courrier des lecteurs

Éloignez les enfants !

Voici la délicieuse correspondance que Marie-Louisette a aimablement adressée à la mairie, suivie de notre réponse sous forme de lettre ouverte.

Monsieur Le Maire
Je suis native de Générac et à 88 ans je constate que vous et vos conseils êtes des incomptes dangereux pour la commune et sans complexes.
Vous êtes la honte de tout le Blayais, ce qui va de soi pour des menteurs qui sont corrompus, et ignares
Vous êtes la risée de tous nos habitants
honte à vous tous et quelle vous étouffez
Marie - Louisette

La réponse du journal

Très chère Marie-Louisette,

Nous vous remercions chaleureusement pour votre délicate missive, que nous avons évidemment lu avec un sérieux absolument disproportionné (et un fou rire difficilement contrôlable).

Après consultation des registres d'état civil, des listes électorales et des potins locaux, nous avons constaté que ... vous n'existez pas.

Ou plutôt, *n'existez pas encore*.

En effet, un tel talent littéraire ne saurait demeurer méconnu, votre plume (de corbeau), bien que tremblante, s'avère légère et délicate, votre style concis et positif ravit le lecteur dès les premiers mots. Alors oui, votre vocabulaire gagnerait à s'enrichir ; cependant nous l'assurons, vos écrits côtoieront très bientôt les œuvres de Zola, La Fontaine ou encore la célèbre correspondance de Madame de Sévigné sur les étagères de nos boîtes à livres.

Votre prose suscite également l'hilarité et du fait, vous ouvre grand les portes d'une fulgurante carrière d'humoriste. Un humour certes teinté d'un soupçon de vulgarité mais tellement subtile.

Quel que soit le domaine dans lequel vous accéderez à la postérité, nous réservons d'ores et déjà une place dans votre agenda en vue de vous remettre la médaille d'honneur de la commune. Nous sommes bien conscients de la modestie de notre médaille communale puisqu'il ne fait aucun doute à nos yeux que vous finirez Chevalier des arts et des lettres (anonymes bien-sûr).

Au plaisir de vous lire, très chère Marie-Louisette.



Voisins Vigilants

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire et à publier sur cette application et nous vous en remercions. Cette augmentation des adhésions démontre votre intérêt pour ce service offert par la municipalité.

Voisins vigilants est un site d'échanges entre habitants visant à améliorer la sécurité et à créer une communauté soudée et bienveillante.

Pour ce faire, la plateforme s'est dotée d'une charte de déontologie à laquelle vous adhérez lors de votre inscription et de modérateurs qui veillent au respect de votre engagement.

Récemment, l'équipe de modération de Voisins Vigilants a alerté la mairie par le biais d'une copie d'un message adressé à un utilisateur :

« Nous vous informons que la publication ci-dessous, publiée récemment sur notre plateforme a été modifiée par nos équipes de modération. Nous avons constaté que ce message ne respectait pas notre charte éthique pour la raison suivante : [...] (opinions personnelles non neutres envers la mairie ou les forces de l'ordre.) [...]. À l'avenir, nous vous encourageons à publier en respectant les directives mentionnées ci-dessus.

*Merci de votre compréhension et de votre coopération.
Cordialement,
L'équipe Voisins Vigilants et Solidaires »*



Sur Voisins Vigilants, les modérateurs aussi sont vigilants

Concrètement qu'est-ce que ça veut dire ? Cela signifie :

- Qu'un abonné a souhaité publier un message indiquant entre autres, une « *opinion personnelle non neutre envers la mairie ou les forces de l'ordre* ».
- Que l'équipe de modérateurs du site a repéré le contrevenant à la charte éthique et a supprimé le contenu incriminé.
- Que l'expéditeur a été informé de la suppression d'une partie de son texte.
- Qu'une personne préalablement désignée au sein de la mairie, en qualité d'administrateur a également été mise au courant. Cette même personne a eu connaissance du message dans son intégralité, de l'identité du rédacteur et de la suppression du texte non conforme. Bien évidemment l'administrateur ne communiquera sous aucun prétexte ni le texte écarté ni l'identité de l'auteur, sauf à lui-même s'il en manifeste le souhait.
- Que Voisins Vigilants n'est pas la foire d'empoigne, mais un lieu d'expression positive et bienveillante où l'usager doit pouvoir consulter les publications sans être confronté à du contenu malveillant, exprimant une opinion ou susceptible de le heurter.

Il convient cependant de ne pas confondre modérateur (dépendant du site Voisins Vigilants qui supprime les parutions inadaptées) et administrateur (personne désignée par la Mairie qui contribue à la gestion des inscriptions, à la publication des informations communales et qui est le relai avec l'équipe du site).

Il y a donc un modérateur sur ce site, et ce n'est en aucun cas la mairie qui peut modifier vos publications.



À toute fin utile, nous vous rappelons la charte éthique des membres de Voisins Vigilants que vous avez acceptée à l'occasion de votre inscription ou à laquelle vous serez tenu si vous adhérez.

Charte d'engagement éthique pour les membres de la communauté « Voisins Vigilants et Solidaires »

En tant que membre de la communauté "Voisins Vigilants et Solidaires", je m'engage à respecter des principes éthiques fondamentaux qui contribuent à renforcer notre sécurité collective grâce à la solidarité et à la bienveillance. Mon adhésion à cette charte démontre mon engagement envers un environnement sûr, respectueux et harmonieux au sein de notre communauté. Les propos tenus doivent rester objectifs, ne pas être excessifs ou insultants envers les personnes qu'ils concernent.

Je m'engage à :

- **Engagement éthique** : Je m'engage à agir de manière éthique en toutes circonstances, en promouvant des comportements et des interactions basés sur l'intégrité, la loyauté et le respect des valeurs universelles de l'éthique. J'accorde une grande importance à l'éthique en tant que fondement de notre communauté et de mes actions pour renforcer la sécurité grâce à la solidarité.
- **Sécurité prioritaire** : Ma première démarche en cas d'urgence est d'appeler le 17 (Police) ou de contacter la Police Municipale, et les alertes que je partage ne doivent être qu'un complément.
- **Non-délation** : Je m'engage à ne pas faire de délation car ce n'est pas l'objet de la plateforme. De même, je ne m'engage ni à ajouter de description qui pourrait identifier précisément un individu, ni à diffuser des informations qui pourraient être préjudiciables à moi-même ou à un tiers.
- **Neutralité et absence de politique** : Mes alertes ne doivent pas contenir d'opinions personnelles, notamment envers la mairie ou les forces de l'ordre, ni être utilisées à des fins politiques. Nous mettons la sécurité avant tout.
- **Non-discrimination et inclusion** : Je m'engage à ne pas discriminer en fonction de la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine nationale ou tout autre facteur, et à promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de notre communauté.
- **Respect de la vie privée** : Je respecte la vie privée de mes voisins et m'abstiens de divulguer des informations personnelles qui pourraient permettre d'identifier un autre utilisateur, sans son consentement.
- **Langage respectueux** : Je m'exprime dans un français clair et respectueux, favorisant un environnement de communication positif et bienveillant.
- **Solidarité active** : Je suis actif dans le renforcement de la solidarité au sein de notre communauté en encourageant l'entraide et en soutenant mes voisins dans les situations nécessitant une collaboration.
- **Collaboration avec les autorités** : Je collabore étroitement avec les autorités locales et je respecte la politique de "voir quelque chose, dire quelque chose" pour renforcer la sécurité de notre quartier
- **Utilisation responsable des outils de communication** : Pour les annonces relatives à des animaux perdus, les remerciements, les petites annonces ou les discussions avec mes voisins, j'utilise la catégorie "solidarité" pour la création de mes alertes, afin de faciliter leur identification.
- **Publicité interdite** : Je m'engage à ne pas utiliser le dispositif à des fins publicitaires sans l'accord explicite de Voisins Vigilants et Solidaires, à l'exception des commerçants vigilants bénéficiant d'une autorisation spécifique.



- Transparency et responsabilité : Je m'engage à être transparent dans mes actions et assumer la responsabilité de mes actions face aux autres membres de la communauté.
- Vérité de l'identité : Chaque utilisateur s'engage à fournir des informations vérifiables concernant son nom et son prénom, et à ne pas utiliser de pseudonyme.
- Mesures en cas de non-respect : Si vous ne respectez pas les termes de cette charte, notre équipe de modérateurs se réserve le droit de prendre des mesures appropriées, y compris la suspension temporaire ou permanente de votre compte, afin de maintenir un environnement sécurisé et respectueux au sein de notre communauté.
- En adhérant à cette charte, nous créons ensemble un environnement où la sécurité, la bienveillance et l'éthique sont au cœur de notre vie quotidienne. Nous sommes unis dans notre mission de renforcer la sécurité grâce à la solidarité, et chaque membre joue un rôle crucial pour faire de notre communauté un lieu sûr et harmonieux.

Luc ROUET est votre nouvel Adjoint au Maire

Quoiqu'il soit plutôt discret, vous le connaissez déjà, vous l'avez élu en 2019 et réélu en 2020, en tant que conseiller municipal. Bien qu'un peu avare de ses mots, il a toutefois répondu à nos questions :



Pourquoi accepter ce poste d'adjoint en charge des affaires techniques ?

Je souhaitais, à ma façon, rendre hommage à mon prédécesseur en poursuivant le travail qu'il avait entrepris au sein de la municipalité. Je voulais aussi satisfaire mon envie de rendre service à la communauté généracaise.

Ça fait trois mois que tu as pris le relais, quel est ton bilan ?

J'ai déjà acquis le don d'ubiquité : on apprend vite, par exemple, à appeler un fournisseur, pendant que la première couche de peinture sèche, tout en signant un bon de commande, sans oublier de saluer le passant ... avec le sourire. On maîtrise aussi très vite le système D qui se résume à comment faire pour que ça marche sans dépenser un sou. En tout état de cause, les domaines d'intervention sont très variés, ce qui fait le charme de la fonction. Pour qui veut se rendre utile, la vie municipale est une aubaine.

Qu'est-ce que tu faisais dans la vie active ?

D'abord je n'aime pas ce terme de vie active, il sous-entend que les retraités auraient une vie passive. J'ai travaillé trente ans à la centrale, j'ai fini préparateur de dossiers d'interventions à destination des entreprises dans le domaine de la chaudronnerie/robinetterie. Ne vous méprenez pas, dans une centrale un robinet peut peser plusieurs tonnes.

Questions plus personnelles : quand es-tu arrivé sur la commune et quels sont tes qualités et tes défauts ?

J'habite la commune et plus précisément le Barail Caillau, depuis 1987. Quant à mes qualités, je préfère les laisser découvrir que de les vanter. En ce qui concerne mes défauts, je vous souhaite de ne jamais les connaître.

Merci Luc, bonne continuation parmi nous



PLUi-H

Approuvé le 17 décembre dernier en conseil communautaire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH) de la Communauté de communes est le document d'urbanisme unique de ses 20 communes. Il définit les orientations d'aménagement et d'habitat du territoire.

Le PLUi-H est consultable au format papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, au siège de la Communauté de communes de Blaye.



Le dossier complet en format numérique est, quant à lui, accessible sur le site de la communauté de communes : <https://www.ccb-blaye.com/vie-pratique/urbanisme-et-amenagement-du-territoire/plui-h/>

L'ADRESSAGE

Fin du dernier épisode ?

Le feuilleton de l'adressage s'est poursuivi au-delà de l'épisode supposé final de la distribution des kits. À cette fin, vos conseillers avaient réservé leur week-end des 5 et 6 septembre et leurs après-midi des mardi 9 et mercredi 10.

Vous êtes venus nombreux prendre possession de vos plaques numérotées et de la documentation afférente. Nous avons eu plaisir à vous rencontrer, voire vous rassurer.

Nous supposions que quelques vacanciers et autres étourdis se manifesteraient au-delà des dates. Nos doutes étaient fondés puisqu'il a fallu 5 autres demi-journées de permanences pourachever la distribution. Achever n'est toutefois pas le mot juste puisque quelques plaques dorment encore au fond d'un tiroir de la mairie. Ces belles au bois dormant n'espèrent même plus le baiser de leur prince.



Parallèlement, les listes électorales ont été modifiées. Elles sont fin prêtes pour les municipales.



Saint Genès se repoudre le nez

Les bénévoles de l'association pour la restauration et l'entretien de notre église se retroussent les manches.

Ainsi, après le nettoyage, en août dernier, du vestiaire, de la sacristie, des porte-cierges et autres éléments décoratifs. Ils se sont attaqués aux ferronneries et aux sols. En effet, le temps et l'humidité délétères laissent des traces. Il leur a donc fallu gratter tant la rouille que les efflorescences (voiles ou dépôts blanchâtres sur les carreaux de terre cuite).

La mairie remercie chaleureusement l'association de se substituer à elle dans l'entretien de ce monument de notre patrimoine collectif.

En effet, la loi du 9 décembre 1905 (loi de séparation des Églises et de l'État) implique l'obligation d'entretien des églises existant à cette date, par les communes.

Les articles clés dans ce domaine, sont le 12 et le 13

- ◆ Article 12. Il établit que les églises construites avant 1905 deviennent la propriété des communes (ou de l'État ou des départements selon les cas).
- ◆ Article 13 (le plus directement concerné). Il précise que ces bâtiments sont laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte, à charge pour les collectivités propriétaires d'en assurer l'entretien.

👉 C'est donc la combinaison des articles 12 et 13, mais surtout l'article 13, qui fonde juridiquement le fait que l'entretien des églises communales incombe aux mairies.

En résumé

- ▶ Églises antérieures à 1905 → propriété communale
- ▶ Propriété → obligation d'entretien et de conservation
- ▶ L'usage cultuel reste gratuit, mais l'entretien est à la charge de la commune



NOTRE BELLE FORêt, la suite ...

Au tout début de cet article, en page 7, nous faisions l'éloge de notre belle forêt, illustré de deux photos.

Nous vous proposons de retrouver ci-contre les mêmes photos mais entières et après le passage de quelques indélicats.

Une armoire, une table, un abat-jour, une bassine, un fauteuil, etc. Autant d'objets que le Smicval market de Reignac, la recyclerie le Phénix, le Bric à Brac solidaire ou tout autre organisme caritatif aurait volontiers récupéré.

Pour le reste, il semble utile de rappeler que nous bénéficiions de sept passages gratuits en déchetterie.

Il est vrai que pour penser à faire profiter autrui plutôt que d'enlaidir et polluer nos forêts, il faudrait être un citoyen responsable, généreux, respectueux et altruiste. Les goujats auteurs de ces massacres forestiers, peuvent découvrir la signification de ces adjectifs dans tout bon dictionnaire ou moteur de recherche.



Photo 1



Photo 2

Le spectacle est si désolant qu'il faut avoir l'œil pour reconnaître ce qu'il y a de beau dans nos forêts



Ce chargement date de l'été dernier. Insolite n'est-ce pas ?

Sur les routes et chemins publics, la mairie intervient toujours dans les meilleurs délais car il est bien connu qu'un dépôt sauvage en attire un autre.

Encore faut-il que la mairie soit informée ; vous imaginez bien que, même amateurs de promenades, employés communaux et élus vaquent à d'autres occupations. C'est pourquoi, nous comptons sur votre réactivité et vos signalements rapides de ces méfaits.

Sur terrain privé, en théorie, c'est le producteur des déchets qui est responsable, s'il est connu. S'il ne l'est pas, comme c'est souvent le cas, c'est le détenteur qui le devient. Ainsi, l'article L 541-2 du **Code de l'environnement** disposant que « *tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ces déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale...* »

C'est finalement le propriétaire du terrain privé qui devient responsable des déchets et de leur enlèvement.



L'ÉTAT CIVIL



Naissances

BAUDET Barthélémy, Jean-Michel,
Olivier 30/06/2025

FORTAGE Arthur, Aïden 19/06/2025

MARUZZO Basile, Guy, Pascal
09/09/2025

Bienvenue les p'tits loups

Mariages

FORNELLI Marie, Isabelle et **CABULA**
Franco le 12/07/2025

Avec nos vœux de bonheur

Décès

16/12/2025 **PRAT** Emilienne épouse **Balbus**

11/12/2025 **LAFONT** Jean-Marie

30/10/2025 **DEVERT** Marguerite épouse
Poirier

18/09/2025 **PENAZZI** Christian

11/09/2025 **CONQUET** Martine, Louise,
Mélanie épouse **Lamothe**

05/08/2025 **DEGAT** Micheline, Marguerite,
Léone, Marie épouse **Lemaitre**

*Nous adressons toutes nos
condoléances à leurs familles*

Le journal municipal tient à rendre un hommage sincère à **Monsieur Jean-Marie Lafont** et **Madame Reine Balbus**.

Monsieur Lafont, aux côtés de son épouse, Françoise, avait généreusement accepté de révéler une part précieuse de la mémoire et de la petite histoire d'un de nos villages : la Font des Loges. Un article avait ainsi été inséré dans notre édition de l'été 2024.

Madame Balbus, notre première centenaire, décorée pour l'occasion de la médaille d'honneur de la commune, s'était prêtée au jeu des questions réponses. Publiées il y a tout juste un an en janvier 2025, ses confidences attestent des bouleversements vertigineux du mode de vie en milieu rural mais aussi de sa vivacité d'esprit.

Nous les remercions chaleureusement et adressons nos condoléances à leurs familles.

Si vous souhaitez relire les articles évoqués ci-dessus, faites-en la demande par mail à generac33.petitjournal@gmail.com, nous vous les adresserons avec plaisir.

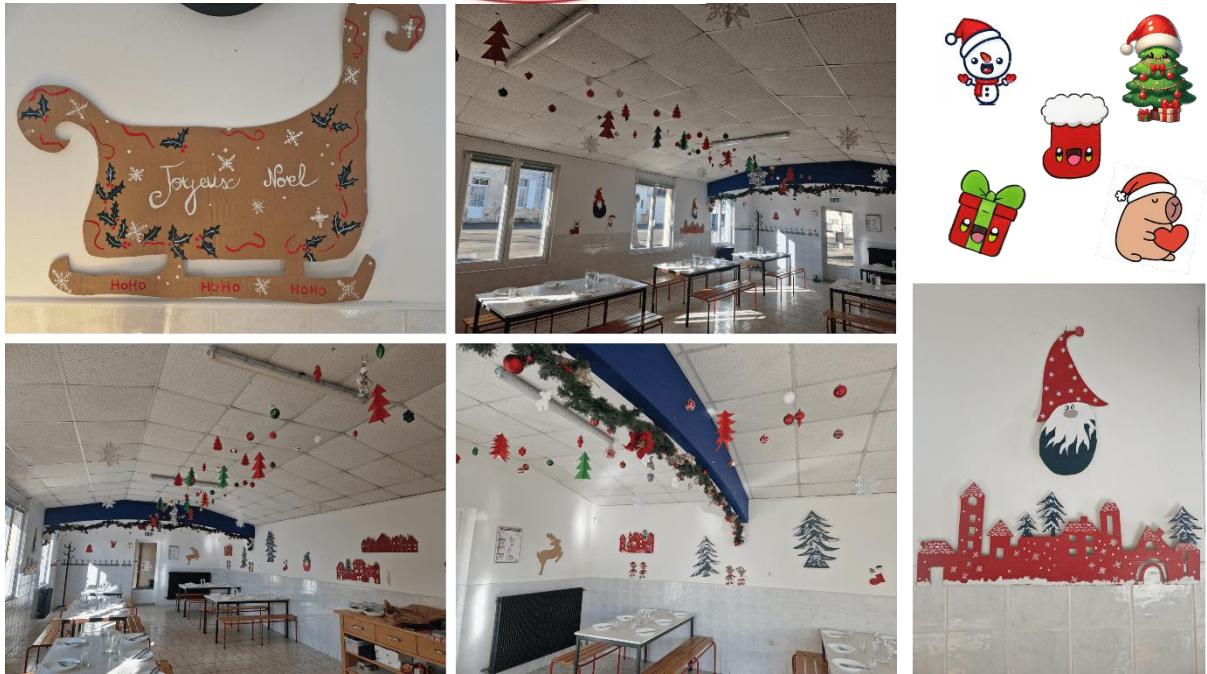


La cantine au fil des saisons

HALLOWEEN



**Joyeux
Noël**



L'école communale

Cette année, l'école accueille 63 élèves de la grande section au CM2.

Le jour de la rentrée, le petit déjeuner d'accueil, devenu traditionnel, a été organisé grâce à la collaboration du SIRP et du Trait d'Union.

Dans nos classes ont été lancés les projets habituels : comités de lecture dans les quatre classes et le concours de calcul mental Mathador en CM1-CM2.

Ce premier trimestre a vu se dérouler d'autres moments forts avec la Grande Lessive pour les GS-CP à Saugon et une journée d'ateliers d'Halloween où les enfants des différentes classes ont collaboré pour réaliser des décorations et concocter le goûter partagé en fin d'après-midi.



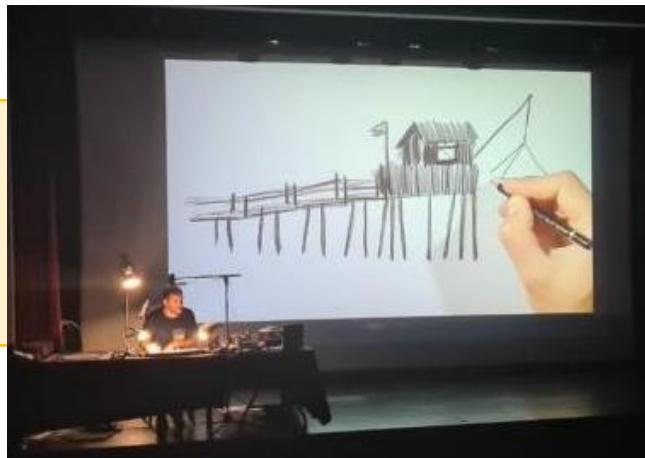
Deux cafés des parents ont été organisés en octobre et novembre dans la salle du conseil municipal autour de deux thématiques d'actualité : « Le sommeil et les écrans » avec le docteur Sureau et le Pôle Santé de Saint Savin et « Réseaux sociaux et cyberharcèlement », à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement.

En décembre, toutes les classes ont reçu des auteurs dans le cadre de « Livres en Citadelle » : Maxime Fontaine et Henri Meunier. Les échanges avec ces auteurs et



illustrateurs de la littérature jeunesse ont été très appréciés par les enfants. La classe des CM2 a aussi participé au concours de production artistique de ce salon et a gagné un lot de livres.





Pour terminer l'année, le SIRP a permis aux élèves de l'école d'assister à un spectacle de Maxime Garcia : La Fille Renarde » au Vox le 18 décembre.

Enfin, les GS-CP se sont rendus à l'école maternelle le 19 décembre pour un goûter de Noël.

Ce même jour, Mme Gey, en poste dans notre école depuis près de trois ans, a pris sa retraite. Elle est remplacée par Mme Gillet jusqu'à la fin de l'année.

Philippe Diharce, directeur de l'école de Générac



Le SIRP



Bilan 2025 du regroupement pédagogique de Générac/Saugon

Dans un territoire rural, où la préservation des services publics de proximité est essentielle, le regroupement pédagogique de Générac/Saugon s'inscrit dans une volonté forte de maintenir une école vivante, accessible et adaptée aux réalités locales.

Le RPI permet de concilier qualité de l'enseignement et maintien des écoles au cœur des communes. L'accueil des élèves de maternelle à Saugon et la scolarisation des élèves d'élémentaire à Générac assurent une continuité éducative cohérente, tout en tenant compte des contraintes géographiques et démographiques propres au milieu rural.

Des moyens humains engagés pour la proximité

Le bon fonctionnement du regroupement repose sur l'investissement quotidien des enseignants, des ATSEM, du personnel communal et des équipes périscolaires. En milieu rural, la proximité entre les équipes éducatives, les élus et les familles constitue une force, permettant un accompagnement personnalisé des élèves et un dialogue constant avec les parents.

Un engagement financier solidaire

Les communes de Générac et de Saugon ont conjointement mobilisé les moyens financiers nécessaires au fonctionnement du RPI. Ceux-ci permettent d'assurer l'entretien des bâtiments, l'achat de matériel pédagogique, l'organisation des transports scolaires et le maintien de services indispensables à la vie scolaire. Les temps périscolaires, les projets pédagogiques, les manifestations scolaires et les moments de convivialité renforcent les liens entre habitants et contribuent au vivre-ensemble.

Cet effort financier partagé illustre la volonté des collectivités de défendre l'école rurale comme un service public essentiel.

Perspectives 2026 et vœux

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité du travail engagé par les communes de Générac et de Saugon. Une attention particulière sera accordée au maintien de services scolaires et périscolaires adaptés aux besoins des familles du territoire rural.

Le RPI réaffirme ainsi son attachement à une école de proximité, pilier de la vie locale et vecteur de cohésion sociale, au service des enfants et de l'avenir du territoire.

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des élus du RPI adresse à toutes les familles, aux enfants et aux partenaires du regroupement pédagogique leurs **meilleurs vœux pour 2026**, avec le souhait d'une **belle année placée sous le signe de la réussite scolaire, du partage et de la convivialité**.

La présidente



Vos démarches administratives

Demande de carte d'identité et de passeport biométrique

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Mairies délivrant des cartes d'identité et passeports biométriques les plus proches : Blaye, Saint Savin, Saint André de Cubzac, Montendre.

Attention, le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Certificat d'immatriculation

Les demandes de certificat d'immatriculation se font uniquement en ligne. Vous pouvez les effectuer

- Sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Avec l'aide d'un professionnel habilité au SIV (Service d'Immatriculation des Véhicules)

Soyez vigilants ! Des sites frauduleux faisant payer les demandes de certificat d'immatriculation sont nombreux sur internet
Consultez les guides pratiques sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39696>

Recensement citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les pièces à fournir :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

En cas d'absence de recensement, le jeune :

- Ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer et, en conséquence ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens d'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans
- Ne pourra pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans



Quand Milord n'est pas vraiment un Lord,

Pépone devient le roi carotte.



Deux habitantes du Barail Caillau nous ont conté une histoire de chat perdu qui finit presque bien. La voici :



Lors des précédentes fêtes de fin d'année, une habitante de Teuillac (à une petite dizaine de kilomètres de Générac) se rend dans une boutique de Sainte Eulalie et y fait l'achat d'un pull orné de chats.

Quelques mois plus tard, son Milord, un magnifique angora couleur crème ne rentre pas à la maison. Sa propriétaire se met à sa recherche, placardant des affichettes dans les cabinets vétérinaires des environs. Hélas, Milord reste introuvable.

En août, une habitante du Barail Caillau voit la photo du distingué matou chez son vétérinaire. Elle se souvient alors, que sa voisine lui a parlé d'un beau chat errant dans le village depuis plusieurs mois. Très amaigri et visiblement malade, l'animal vient se contenter des restes de la minette de la maison.

Et si c'était Milord !

Les téléphones sonnent, les photos s'échangent par mail et SMS, la maîtresse de Milord vient au Barail Caillau pour s'assurer de visu qu'il s'agit bien de lui mais, coup du sort, à chacune de ses visites le chat reste introuvable. Enfin, le 31 août dernier, la teuillacaise est là quand il réapparaît. À ce moment, on imagine une fin heureuse : Milord retrouvant sa maîtresse aimante et le confort de sa maison.

Cependant le hasard réserve parfois quelques surprises. En effet, il ne s'agit pas de Milord, mais la Teuillacaise transforme sa déception en altruisme et décide de le conduire chez le vétérinaire dans l'espoir qu'il soit pucé ou tatoué et qu'il retrouve son chez-lui et les soins dont il a tant besoin. Le minou est bien tatoué, il s'avère qu'il a treize ans et vient de Gujan-Mestras. Toutefois, les retrouvailles n'auront pas lieu car ses propriétaires, contactés par téléphone, n'ont que faire de lui. (On préfère d'ailleurs ne pas imaginer comment ce chat âgé a « voyagé » de Gujan-Mestras au Barail Caillau, sans doute est-il tombé malencontreusement d'une voiture).



Qu'importe la gamelle pourvu qu'on ait la satiéte



Quoiqu'il en soit, tout est bien qui finit bien puisque le vieux Pépone, gujanais d'origine, généracais temporairement, finira teuillacais d'adoption.

Le clin d'œil du hasard : la gérante de la boutique qui a vendu le pull orné de chats à la dame de Teuillac n'est autre que la bienfaitrice qui a permis à Pépone de survivre en le laissant manger les restes de sa minette.



Le majestueux mais introuvable Milord

Espérons une fin aussi heureuse pour Milord. **D'ailleurs, vous ne l'avez pas vu ?**



100 bougies sur son gâteau d'anniversaire



Une philosophie de vie : ne prendre que le meilleur même s'il faut tout de même affronter le moins bon.

Madame Klein, racontée par ses enfants et elle-même.

Madame Klein voulait une admiration inconditionnelle à son père Cladius Paul Combe, originaire d'Ardèche, pour l'instruction et l'éducation qu'il lui a inculquées : être poli, bien parler, se tenir correctement à table, ne pas gaspiller, apprendre à vivre au contact de la nature, demeurer discret et respectueux, ...

Son enfance a été heureuse dans les logis des eaux et forêts puis en Tunisie, bercée par les comptines de sa maman aimante : « je suis un gentil poupon », « quand p'tit Jean vient de la ville », « sur les quais de la ferraille », etc.

A 5 ans, elle dessine et trace ses premières lettres sur le carrelage de la cuisine. Elle garde le souvenir impérissable de son père lui rapportant un grand carton anthracite et des bâtons de glaise modelés de ses mains. Ce n'était autre qu'une ardoise et des craies.

Discrète, voire secrète, elle évoque à peine le décès de sa mère quand elle avait 13 ans, la conduisant, en tant qu'aînée, à éléver ses frères et sœurs. Elle les a aimés comme ses propres enfants et les a tous vu quitter ce monde.

Mais Madame Klein priorise les moments de joie et de bonheur. Elle se souvient ainsi de sa fierté à l'obtention du certificat d'étude puis du diplôme de couture/broderie. Si la géographie est sa matière préférée, le dessin n'est pas en reste. Elle feuilleste le magazine de la « Samaritaine » de Paris, écoute des disques (Ramona), (Rina Ketty, Gloria Lasso, ...).

A l'approche de sa majorité (21 ans à l'époque), les sons de l'orchestre la font chavirer de bonheur. Au bal de la caserne de son père, son frère Julien sera son premier cavalier. Mais c'est dans les bras de son père, dans l'intimité de leur petite cuisine, qu'elle esquisse ses premiers pas de danse au son du phonographe qui anime la maison.

Sa vie à Générac est liée à celle de son époux qu'elle rencontre en Afrique du Nord. Il est militaire et jeune retraité quand ils font le choix de s'installer aux Drouillards en 1955.



En août 1937, entourée d'une partie de sa fratrie, Madame Klein a 12 ans et déjà ce sourire qui éclaire tout son visage



Un des talents de Madame Klein exprimé sur ce linge de table hérité de famille et habilement chiffonné aux initiales de sa fille



Une maisonnée envahie de fleurs pour l'occasion



Ici, elle sera choyée par les anciens. Bienveillants, attachants et riches de leurs savoir-faire, ils lui apprendront la confection d'édredons de laine et le travail de la terre. Grâce à cette transmission, le jardinet de Madame Klein offrira profusion de fleurs et légumes. Des noms de famille de voisins lui reviennent à l'esprit : « Laporte, Cottraud, Chaintrier, Laborie, ... ». Elle évoque aussi les rogations* et leur ferveur, la télévision en location dans laquelle il fallait introduire des pièces de monnaie pour regarder la piste aux étoiles ou au théâtre ce soir.

Elle apprécie le cortège nourri des marchands ambulants : boulanger, boucher, poissonnier, ferrailleur. « C'était pratique ce passage de commerçants », « femme au foyer, on ne s'ennuie pas ». Aux Drouillards, avaient pignon sur rue : un forgeron, un coiffeur doté d'un billard dans son arrière-salon, un garagiste, un artisan du bâtiment et la fameuse épicerie, équipée d'un progrès technologique : le téléphone.

Madame Klein s'est discrètement investie dans l'aide aux devoirs et le catéchisme. Les enfants de l'école lui disaient « Madame Klein on n'a pas compris la conjugaison, on ne sait pas faire le calcul ». Certain(e)s s'en souviennent encore : Roseline, Marc, Maryline, Philippe, ... Elle a aussi participé à l'envoi de colis humanitaires vers l'Est.

Aux côtés de son mari, elle profite de nombreux voyages à travers la France et l'Europe. « Ha ! j'ai beaucoup voyagé », « l'avion c'était bien, quand les vols étaient directs ».

Encore plus que les voyages, Madame Klein aime la danse. Elle a percé tous les secrets de la valse, du tango, de la samba, du Swing ... Rien que d'évoquer ces souvenirs, son visage s'éclaire.

Elle confie avoir pris la vie comme elle se présentait, avec ses tourments et ses bons moments. « C'est la nature, on n'y peut rien c'est la vie ! » Pas de grandes ambitions, pas de rêves fous, on prend ce qui vient et on en tire le meilleur. « J'ai tout de même beaucoup travaillé, eu de la force, de la volonté et du courage ».

Aujourd'hui, elle vit chez elle avec son fils, sa fille passe aussi beaucoup de temps dans la maison de famille. Madame Klein aime réagir aux choses qui lui sont agréables à voir, à entendre et à manger. Elle est reconnaissante envers ses enfants, petits-enfants, nièces et connaissances amicales du voisinage. Elle remercie la municipalité de la mettre à l'honneur pour son anniversaire.

Mais non Madame Klein, c'est nous qui sommes fiers et heureux de votre confiance. C'est nous qui vous remercions pour votre accueil, votre sourire lumineux et votre regard malicieux.

Car oui, ça pétille dans les yeux de Madame Klein !

Le journal remercie également ses complices : les enfants de Madame Klein qui ont co-écrit cet article avec nous.



Mère et fille commentent la médaille d'honneur de la commune

*Rogations : Le site « Le Pèlerin » indique que le terme vient du latin « rogare » signifiant « demander », « prière ». Les rogations sont des prières publiques et groupées très solennelles pour demander, via des processions, des bénédicitions sur la campagne, notamment les cultures et les bêtes, contre les maléfices et aléas climatiques.



Les associations présentes sur la commune

Nos  communales :

ACCA

► M. LALAUDE Mickaël

Activ'Gym

► Mme CADUSSEAU Annette (ac0950@orange.fr)

**Association pour la restauration
et l'entretien de l'église
St Genès de Générac**

► Mme TESSONNEAUD Véronique
(asso.reesgg@gmail.com)

Comité de fêtes

► Mme CADUSSEAU Annette
(ac0950@orange.fr)

Grain de Sel

► Mme MOUTET Christiane
(chris.moutet@orange.fr)

**Iban, son combat
face à Duchenne**

► Mme BERRY (Ingrid i-berry@hotmail.fr)

La Rétro Gabaye

► M. CLUZEAU Hervé (herve.cluzeau@gmail.com
<https://facebook.com/LaRetroGabaye>)

Trait d'union

► Mme EYMAS Marie-Michelle
(eymas.mariemichelle@bbox.fr)

APG33

► M. THONNEL Florent
(apg33.generac@gmail.com)

Amusons-nous à Générac

► Mme EYMAS Marie-Michelle
(eymas.mariemichelle@bbox.fr)

Les enfants SA'GE

► Mme MICHEL Célia
(ape.lesenfantssage@gmail.com)

Le mur des associations : publication ouverte à toutes les associations qui proposent des activités sur notre commune.



APG33, l'Association de Pétanque à Générac

L'année 2025 a été marquée par une belle dynamique au sein de l'Association de Pétanque à Générac (APG33), sous le signe de la convivialité, du partage et de la participation croissante



Activités et concours

Au cours de l'année, 6 concours ont été organisés, rassemblant 230 participants au total. Ces événements ont rencontré un fort succès et ont permis de renforcer les liens entre licenciés, amateurs et invités.

- 975 euros de gains ont été redistribués aux joueurs.
- 890 euros de lots ont également été offerts, contribuant à la convivialité et à la satisfaction des participants.

Les adhérents

L'association compte actuellement 44 membres, âgés de 12 à 75 ans, preuve de sa diversité intergénérationnelle.

La composition se détaille ainsi :

- 35 hommes
- 7 femmes
- 2 adolescents

Cette mixité renforce l'esprit d'ouverture et de rencontre qui caractérise l'APG33.

Valeurs et ambiance

L'APG33 demeure une association centrée sur la convivialité, le partage et le plaisir du jeu. Les membres du bureau sont attentifs aux attentes des adhérents et œuvrent à maintenir une ambiance chaleureuse, détendue et respectueuse. L'écoute et l'échange restent au cœur du fonctionnement du club.

Perspectives et développement

En vue d'accompagner l'évolution de l'association, un travail commun est engagé avec la mairie de Générac. En étroite collaboration, 6 terrains supplémentaires sont en préparation afin de :

- Favoriser le développement du club
- Accueillir davantage d'adhérents dans des conditions optimales.
- Accroître le rayonnement local et régional de l'APG33 !



Rejoignez-nous !!!

L'année 2025 confirme ainsi la vitalité de l'association, portée par ses membres, ses bénévoles et ses partenaires. L'avenir s'annonce prometteur, dans la continuité des valeurs qui font la force de l'APG33.

Vous souhaitez découvrir la pétanque dans une ambiance conviviale ?
N'hésitez pas à nous contacter !!!
L'APG33 vous accueille à bras ouverts les mercredis et samedis de 14H à 18H.

Grain de S.E.L

En ce début d'année, nous souhaitons adresser nos meilleurs vœux à toutes et à tous. Que cette nouvelle année soit riche en joie, en santé et en convivialité !

Nous tenons également à rappeler les nombreuses activités que notre association propose : chaque vendredi, nous vous accueillons pour nos ateliers de sport de balles, une occasion de se retrouver et de s'amuser ensemble. De plus, nos représentations théâtrales et les contes et comptines de Mamie Kiki le mercredi continuent de ravir petits et grands, et nous vous invitons à venir y participer. Soirées jeux de sociétés, sortie à vélo, Ping-pong et son tournoi de fin d'année, Pique-nique, Théâtre, week-end neige en mars, sont aussi nos propositions pour se retrouver dans la convivialité

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont assisté à nos événements, ainsi que tous nos adhérents pour leur soutien et leur engagement ainsi qu'à la mairie. Votre présence fait vivre notre association et nous encourage à continuer nos actions.

Nous vous souhaitons une belle année pleine de découvertes et de rencontres, et nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochaines activités !

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements
Associativement vôtre
L'Association GRAIN DE S.E.L
0674044460

Le comité des fêtes

Une année de convivialité et de partage

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour le Comité des fêtes de Générac, qui a contribué à animer la vie locale et à renforcer les liens entre les habitants.

Au-delà de l'aspect festif, le Comité joue un rôle social central : il favorise les échanges entre habitants, lutte contre l'isolement et contribue à la cohésion du village. Ces moments de rassemblement sont essentiels pour maintenir la vitalité et l'attractivité de Générac.

Le succès de ces événements repose avant tout sur la mobilisation des bénévoles. Leur disponibilité, leur créativité et leur énergie permettent de proposer des animations de qualité et de faire vivre notre commune tout au long de l'année.



Perspectives 2026 et vœux

Fort de ce bilan positif, le Comité des fêtes de Générac prépare déjà l'année 2026 avec de nouveaux projets et le maintien des événements phares. Il remercie chaleureusement tous les habitants, partenaires et bénévoles pour leur soutien et leur participation.

Le Comité des fêtes adresse à chacun ses **meilleurs vœux pour 2026**, souhaitant une année riche en rencontres, en festivités et en moments partagés au cœur de notre village.

Calendrier 2026 du comité des fêtes

- 7 MARS : soirée entrecôte (avec déguisement sans obligation)
- 25 AVRIL : PAELLA
- 27 JUIN : FÊTE à GENERAC
- 19 SEPTEMBRE : MOULES FRITES
- 25 OCTOBRE : SALON DES PETITES MAINS CREATIVES & GOURMANDES
- 31 DECEMBRE : REVEILLON

Les enfants Sa'Ge



En ce début d'année, l'Association des Parents d'Élèves adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des familles, des enfants, de l'équipe enseignante et des acteurs de la vie communale.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la réussite scolaire, de l'épanouissement de nos enfants, de la solidarité et du partage. Nous formons le vœu qu'elle soit riche en projets collectifs, en échanges constructifs et en moments de convivialité au service de nos élèves.

Nous remercions chaleureusement la municipalité, l'équipe éducative et l'ensemble des parents pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année écoulée.

Très belle année à toutes et à tous.

L'Association des Parents d'Élèves

EQUILIBRE Association

L'association Équilibre : des pratiques douces qui rassemblent depuis 2019

Depuis 2019, l'association Équilibre propose chaque mardi soir, à 18 h 15 dans la salle des fêtes, des cours de Taïchi et de Qi Gong ouverts à tous. Cette année marque une nouvelle étape pour le groupe avec l'introduction de la pratique de l'éventail, une discipline à la fois artistique, technique et ludique, qui rencontre déjà un bel enthousiasme.

Les séances ont également accueilli de nouveaux pratiquants, venus rejoindre un noyau fidèle de participants motivés, qui s'entraînent dans une ambiance détendue et conviviale depuis plusieurs années.

Comme vous le savez sans doute, ces disciplines douces ont pour objectif de préserver la santé tout en respectant la structure du corps. Au fil des semaines, la majorité de nos adhérents constatent une amélioration de leur souplesse, de leur fluidité,



de leur équilibre, mais aussi de leur coordination, leur concentration et leur mémoire.
Et vous, qu'est-ce que la pratique pourrait vous apporter ?

L'association tient à exprimer sa gratitude à Monsieur le Maire, au conseil municipal ainsi qu'aux agents de la commune pour leur accueil, leur soutien et la bienveillance dont ils font preuve depuis toujours.

Que cette année 2026 vous apporte douceur, sérénité et le plaisir de poursuivre – ou de découvrir – ces pratiques harmonieuses qui font du bien au corps comme à l'esprit.

Soin shiatsu (acupression traditionnelle asiatique) // Taïchi et Qi gong (Pratique sportive asiatique)

<http://www.equilibreasso.com> // 06 99 43 91 12

*EQUILIBRE association
Facebook/Insta : equilibreasso*



Vandalisme



Il s'agit de la porte des toilettes de nos agents techniques.

Elle a été posée au mois de novembre 2025.

La facture (porte + pause) s'élève à 1 538,70€ HT.

Elle a été vandalisée la semaine de Noël.

Ça nous laisse sans voix !



Apéros festifs

Bon Appétit

Pouvons-nous affirmer que « toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête » ? Oui, il semble que nous n'ayons pas à redouter de virulente contradiction.

En attendant les invités, pourquoi ne pas commencer à s'amuser en préparant le sacro-saint apéro.

On peut jouer avec les couleurs, les saisons, les thèmes... Voici quelques idées testées pour Noël.



Regardez,
Ce sont des **mini sapins**.

Leur préparation relève autant de la cuisine que du loisir créatif :

Choisissez un camembert assez épais et pas trop coulant. Coupez-le en 2 dans le sens de l'épaisseur (vous obtenez deux disques). Si votre camembert est trop fin, pas de panique : ne dédoublez pas son épaisseur, vous n'aurez qu'un seul disque.

Coupez chaque disque (dédoublet ou pas) en huit portions.

Concassez des noix, amandes, noisettes, ... mélangez avec des raisins secs (ou autres fruits secs coupés en petits morceaux, des baies (faites confiance à votre imagination) et placez sur une assiette plate.

Trempez chaque part de camembert dans du miel puis dans l'assiette avec votre mélange et appuyer bien pour tout coller.

Ajouter un ½ bretzel pour le tronc et le tour est joué !



Évidemment que vous l'avez-reconnu, c'est le portrait comestible du

Père Noël

- 🎅 Du saucisson pour le chapeau,
- 🎅 Des graines de raisins pour le grelot,
- 🎅 Des olives noires pour les yeux,
- 🎅 Des tomates cerises pour le nez et les lèvres,
- 🎅 Du radis pour la moustache,
- 🎅 Du choux fleur pour la barbe.

Reste à faire travailler votre imagination pour adapter les présentations de vos plats aux circonstances de la fête et aux saisons



Le journal envisage l'organisation d'un concours d'amuse-bouche chez les habitants. Inscrivez-vous vite, le jury est impatient de se régaler. Pas besoin d'événement particulier à fêter, nous célébrerons la gourmandise.



Les numéros utiles

Pompiers **18**

Gendarmerie **17**

SAMU **15**

Toutes urgences depuis un mobile **112**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes **114**

Dépannage électricité **0 972 675 033**

Dépannage eau **05 81 91 35 03**

Dépannage téléphone/internet **39 00**

Hôpital de Blaye **05 57 33 40 00**

AMSADHG (*Association de Maintien à Domicile de la Haute Gironde*) **05 57 58 97 33**

Ecole de Générac **05 57 64 55 14**

Ecole de Saugon **05 57 42 50 67**

Mission locale de la Haute Gironde **05 57 58 01 56**

CIAS (*Centre Intercommunale d'Action Sociale*) **05 57 42 75 20**

Femmes victimes de violences **3919**

Allo enfance en danger **119**

Maltraitance envers les personnes âgées **3977**

Lorsque vous êtes en panne de téléphone ou d'internet, avant de contacter la mairie il faut faire un signalement au 3900 : sans ce signalement, la mairie ne pourra pas intervenir. L'appel peut être passé depuis un téléphone mobile ou depuis n'importe quelle ligne de téléphone fixe en service.

Poteau de téléphone cassé, câble coupé

- Sur un téléphone mobile, quel que soit votre opérateur, téléchargez l'application gratuite « Dommages Réseaux » et laissez-vous guider.
- Sur internet, quel que soit votre fournisseur d'accès, allez sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr/> et laissez-vous vous guider.

Lampadaire en panne

- Appelez la mairie (*penser à relever le numéro du luminaire défectueux, cela facilite la demande d'intervention auprès de notre prestataire*)



Le répertoire des professionnels

Réparer, rénover, entretenir

Cycles Cuilhé fils : réparation tout vélo, toute marque

📍 5 L'Houmelat ☎ 06 29 54 13 80 📩 cycleguilhe@gmail.com

Bertrand Mabru : chaudronnerie, ferronnerie d'art, métallerie, ouvrages d'art

☎ 06 23 09 52 46 📩 contact@mbcrea.com

Alaide (Alain Barberet) : peinture, placo, petits travaux

📍 8 Le Bois d'Ollé ☎ 06 64 67 48 39 📩 alaide-33@orange.fr

Hamid Meddah : électricité/télécom

☎ 06 66 47 81 48 📩 meddahhamid935@gmail.com

La Chineuse paresseuse : Brocante en ligne, rénovation de mobilier ancien

📍 Atelier (uniquement sur rdv) ☎ 07 67 86 29 68 📩 lACHINEUSE.paresseuse@gmail.com

S'habiller, retoucher ou personnaliser ses vêtements

Elora Personal Stylist - Karine Cadusseau

📍 7 les Trujeaux ☎ 06 85 69 67 82 📩 karine.cadusseau@wanadoo.fr
🌐 www.elora.com/Karine-Cadusseau

ODIFIL (Odile Rozé) : couture et retouches

📍 58 Les Drouillards ☎ 06 63 82 51 47

Les plaisirs de la table

Château Anglade Bellevue - AOC (Mèges frères)

☎ 06 08 99 38 57 / 05 57 64 73 28 📩 scea-mege@mege-freres.fr

Asperges et Fraises (Olivier Berry)

📍 3 l'Houmelat ☎ 06 62 07 01 30 📩 olivierberry33@gmail.com

L'Atelier Cuisine de l'Houmelat : cuisiner pour se reconstruire

☎ 06 79 87 59 18 📩 cuisinelhoumelat@gmail.com



Concours de Couvre-Chefs Décalés

Chapeauté par votre mairie 

Adepte d'un humour décoiffé, ce concours est fait pour vous !

L'objectif : imaginer, fabriquer ou customiser un **couvre-chef totalement déjanté**, poétique, drôle, futuriste, absurde, spectaculaire... ou tout cela en même temps !



Comment participer ?



Concevez un couvre-chef hors du commun :

- Matières surprenantes (tout peut servir sauf les mauvaises excuses)
- Formes inédites
- Références décalées



Portez-le fièrement* (ou faites-le porter).



Immortalisez-le en photo.



Déposez votre participation.



Catégories récompensées



C'est le moment de travailler du chapeau

- Chap'perlipopette (le plus déjanté)
- Turlututu chapeau pointu (le plus rigolo)
- Chap'poème (le plus poétique)



Par mail generac33.petitjournal@gmail.com



Par la poste 80 route
de la mairie



À déposer dans la boîte
aux lettres de la mairie



Envoyez une ou des photos de votre création. Si elle est sélectionnée, elle sera exposée à la journée festive de juillet et en mairie (sous réserve de l'avis de la nouvelle équipe municipale).



Adoptez la créative hat'itude, travaillez du chapeau et que les catherinettes ou le chapelier fou vous inspirent !



Jouons un peu avec les animaux 😊

1 - Qui suis-je ?

- Je reconnaiss jusqu'à une centaine de visages et mémorise les individus de mon groupe
- Ma vision capte davantage de nuances de couleurs que celle des humains
- Animal social, je noue des amitiés durables et peut ressentir le deuil
- Je perçois bien le salé mais très peu le sucré
- Comme l'humain, je connais des phases de rêve pendant le sommeil
- Ma longévité peut atteindre 15-16 ans dans de bonnes conditions
- Sur terre les humains sont moins nombreux que nous
- Je suis le plus proche parent vivant des dinosaures théropodes (type T-Rex)
- En pleine course, je peux atteindre environ 14-15 km/h, sans transpirer



2 - Ils nous ont à l'œil !

► Je rends à chaque animal son œil.

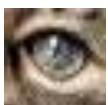
Couleuvre, poule, chèvre, cheval, bœuf, vipère, cocker, chat



1



2



3



4



5



6



7



8

3 - Qui est passé par là ?

► Je rends à chaque animal son empreinte.

Cheval ferré, cheval non ferré, sanglier, canard, chien, chat, chevreuil, Dahut



1



2



3



4



5



6



7



8

Solutions :

non ferré - 7 = cheval ferré - 8 = dahu ?

Qui est passé par là : 1 = chien - 2 = chat - 3 = sanglier - 4 = canard - 5 = chevreuil - 6 = mouton



Ils nous ont à l'œil : 1 = cocker - 2 = poule - 3 = chat - 4 = couleuvre - 5 = vipère - 6 = mouton

Qui suis-je ? Je suis la poule



 Ne ne pouvions pas terminer ce journal sans une pensée pour Christian 

En 1995, tu te présentais pour la première fois aux élections municipales de Générac. C'était le début d'une longue histoire entre toi et ta commune, entre toi et les Généracais.

Depuis ce jour, scrutins après scrutins, les habitants t'ont renouvelé leur confiance sans hésitation. Ils ne se sont pas trompés et pendant trente années ils t'ont invariablement réélus.

Ce n'était pas par habitude, mais bien par reconnaissance. Tous étaient conscients de ta bienveillance, ton sens aigu de l'équité et de la justice, et ta sollicitude constante envers les plus vulnérables, et notamment nos aînés. Tu n'as jamais raté une occasion de leur témoigner ton soutien, en offrant ton bras pour sécuriser un pas hésitant, en visitant les plus isolés au plus fort des canicules, en les plaçant au cœur des décisions du conseil municipal.

Au fil de ces trois décennies, tu es devenu un véritable pilier de la municipalité. Tu connaissais chaque détail technique, chaque recoin des bâtiments communaux que tu as largement contribué à entretenir ou rénover. Nous n'avons pas fini de répéter « Christian savait ». En effet, Christian savait où se cache le robinet d'arrêt de telle canalisation. Christian savait par où telle ligne électrique fait des détours improbables. Christian savait jusqu'aux structures cachées des constructions. De fait, chaque fois qu'un robinet fuira ou que l'électricité nous jouera des tours, nous penserons à toi. Quatre mois sont passés depuis ton départ, nous pouvons maintenant affirmer qu'il n'est pas besoin de fuite de robinet ou de caprice électrique pour que nous pensions à toi.

Ton engagement était tel que tu as fini par incarner une part de l'âme de Générac. Tu emportes une tranche de l'histoire de la commune et de ses habitants, une histoire faite de projets, de combats, de réussites et surtout de liens humains.

Les eaux de la Gironde oublieront tes brasses matinales, les chemins d'Europe, que tu as foulés, oublieront le rythme de ton pas. Mais nous, tes collègues, tes amis, les habitants de cette commune, comment pourrions-nous oublier ce que nous te devons. Ton empreinte reste gravée dans notre mémoire collective.

Nous ne sommes pas, non plus, près d'oublier ton humour, ni ces éclats de rire partagés lorsque tu te lançais dans des imitations toujours un peu approximatives, mais tellement savoureuses et pleines de malice. Le père Noël n'est pas venu saluer le personnel municipal cette année, lui aussi a perdu un de ses meilleurs représentants.

À l'occasion, tu pouvais réchauffer l'atmosphère et rappeler à tous que, même dans le sérieux de la fonction, il y a toujours place pour la convivialité et la bonne humeur.

Merci pour ton engagement, ta présence et ton amitié. Tu laisses derrière toi un héritage qui dépasse largement ton action municipale : celui d'un homme profondément humain, droit et généreux, qui a marqué de son empreinte la vie de toute une communauté.

Nous savons que l'engagement public demande aussi beaucoup de concessions silencieuses à l'entourage. La présence et le soutien de Ségrid, ton épouse, t'ont permis de servir notre commune avec un dévouement sans faille et nous tenions à l'en remercier avec respect et gratitude.





A hommage

Christian Pénazzi



*Nous ne te
remercierons jamais
assez, la commune ne te
remerciera jamais
assez.*





Le secrétariat de la mairie vous accueille

Jusqu'en mars

- Mardi matin de 8h15 à 12h30
- Jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

A partir du mois d'avril

- Lundi et vendredi de 8h15 à 12h30
- Mardi et jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Tel: 05 57 64 74 28

@: generac-mairie@wanadoo.fr

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous

- Sur le site internet officiel de la mairie
<http://www.generac33.fr>
- Sur la page Facebook « Mairie de Générac en Gironde »

Pour contacter l'équipe du petit journal

- @ : generac33.petitjournal@gmail.com

L'équipe municipale & le personnel communal vous souhaitent une belle année 2026

